

DOSSIER FAMILIAL UNIQUE D'INSCRIPTION 2020/2021

Aux activités périscolaires de la ville de La Courneuve

A renvoyer :

- Par courriel à : dossiersperiscolaires@ville-la-courneuve.fr du **12 mai 2020**
- **au 10 juillet 2020 inclus.**
- Par courrier à : Mairie de La Courneuve – avenue de la République –
- 93 126 La Courneuve cedex du **12 mai 2020 au 30 juin 2020 inclus.**

A déposer :

- Dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville du **12 mai au 30 juin 2020**

1^{er} REPRÉSENTANT LÉGAL

Mme – M* . Nom : -----

* Barrer la mention inutile Nom de jeune fille : -----

Prénom : -----

Adresse du domicile : -----

Complément d'adresse -----

☎ Domicile : ☎ Portable : -----

Adresse électronique en majuscule : -----@-----

Lien de parenté sur la famille* : Père - Mère - Tuteur - Tutrice :

Situation familiale*: Marié(e) - Pacsé(e) - Vie Maritale - Séparé(e) - Divorcé(e) - Célibataire - Veuf(ve)

Profession : -----

Employeur : -----

Adresse de l'employeur : -----

☎ Professionnel : -----

2^{ème} REPRÉSENTANT LÉGAL

Mme – M* . Nom : -----

* Barrer la mention inutile Nom de jeune fille : -----

Prénom : -----

Adresse du domicile : -----

Complément d'adresse -----

☎ Domicile : ☎ Portable : -----

Adresse électronique : en majuscule : -----@-----

Lien de parenté sur la famille* : Père - Mère - Tuteur - Tutrice :

Situation familiale*: Marié(e) - Pacsé(e) - Vie Maritale - Séparé(e) - Divorcé(e) - Célibataire - Veuf(ve)

Profession : -----

Employeur : -----

Adresse de l'employeur : -----

☎ Professionnel : -----

Pour la restauration scolaire les réservations sont nécessaires pour le bon fonctionnement de la prestation :

	Restauration (de 12h à 14h)			
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Choix				

Observations à signaler (antécédents médicaux, handicap,...pour les cas particuliers veuillez contacter le service Enfance) :

PAI (projet d'accueil individualisé) : oui non

❖ **3^{ème} enfant :**

Nom : -----

Prénom : -----

Date de naissance : -----

École fréquentée : -----

Inscriptions périscolaires : cocher la fréquentation souhaitée. L'assiduité de votre enfant est indispensable sur les activités auxquelles vous l'inscrivez.

Pour les inscriptions en centre de loisirs les réservations sont obligatoires

	Accueil du matin (de 7h30 à 8h20)		Accueil du soir (Goûter maternel) (de 16h30 à 18h)		Accompagnement éducatif (Étude) par forfait (de 16h30 à 18h)		Centre de loisirs (mercredi de 8h20 à 18h et vacances scolaires)	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Choix								

Pour la restauration scolaire les réservations sont nécessaires pour le bon fonctionnement de la prestation :

	Restauration (de 12h à 14h)			
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Choix				

Observations à signaler (antécédents médicaux, handicap,...pour les cas particuliers veuillez contacter le service Enfance) :

PAI (projet d'accueil individualisé) : oui non



- Pour les inscriptions en centre de loisirs les réservations sont obligatoires
- Pour la restauration scolaire les réservations sont nécessaires pour le bon fonctionnement de la prestation

LES DOSSIERS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE COMPLETS

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- Photocopie du carnet de vaccination **à jour**

Pour le calcul du quotient familial

- Pour les familles dont le quotient n'a pas été calculé sur l'année civile 2020, il vous sera demandé votre avis d'imposition ou non-imposition (2019-IRPP-sur les revenus 2018). Le quotient est valable pour une année civile- Du 1er janvier au 31 décembre.



À noter :

- L'avis d'imposition 2020 sur revenus 2019 devra être fourni avant le 31 décembre 2020 pour réactualiser le Quotient familial **pour les tarifs 2021.**
- **En l'absence de quotient familial calculé, le quotient maximum sera appliqué sans contestation possible.**
- De même tout changement influant sur le calcul du quotient familial (chômage, divorce, naissance d'un enfant, décès...) devra être signalé et fera l'objet d'une décision émanant d'une commission chargée d'examiner les justificatifs.

CONTACTS :

- Votre espace famille via <https://espacefamille.ville-la-courneuve.fr/espacefamille91/>
- Pour toute demande, Courriel : accueil.commun@ville-la-courneuve.fr
- Uniquement pour l'envoi des dossiers périscolaires : dossiersperiscolaires@ville-la-courneuve.fr
- Téléphone : 01 49 92 60 00 – demander le poste 64.02 ou 64.03
- Courrier : Mairie de La Courneuve
Avenue de la République
Service Accueil et Qualité de la Relation aux Usagers
93126 La Courneuve Cedex.

Je soussigné (e) ----- responsable légal de l'enfant ou des enfants, déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier, m'engage à informer la Ville de La Courneuve de tous les changements dans ces renseignements qui interviendraient au cours de l'année.

En cas d'informations erronées ou incomplètes, la Ville de La Courneuve décline toutes responsabilités dans la gestion de votre dossier.

Fait à ----- **le** : -----

« Lu et approuvé », signature